

## AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le **27 juin 2024**, sous la référence **19257**, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune de **BOLLENE**, une mise a disposition,

d'un **terrain nu, cadastré AP 11, d'une surface de 1.113 m<sup>2</sup>** pour parking, entreposage de containers et bennes à déchets destinés au tri sélectif (cartons, papiers), le tout figurant sur le plan/la vue aérienne de situation figurant ci-après.

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence **19257** :

- [@cnr.tm.fr](mailto:@cnr.tm.fr),
- OU *Direction des Territoires Rhône Aval - Equipe Domaniale – 25 bis chemin des rocailles, BP 194 - 30401 Villeneuve les Avignon Cedex.*

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du **Tribunal administratif de Nîmes - 16 avenue Feuchères - CS 88010 30941- Nîmes cedex 09 - tél. : 04 66 27 37 00 - [greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr) - <http://nimes.tribunal-administratif.fr>.**

Le présent avis a été mis en ligne le **05 juillet 2024**.

